

L'impact du Plan québécois des infrastructures sur les commissions scolaires

Au cours des dernières années, les organismes publics du Québec ont dû faire face à plusieurs problèmes liés à la gestion de leur parc immobilier. Le vieillissement des immeubles, le manque de ressources financières liées à leur entretien et le départ à la retraite d'un très grand nombre de ressources expérimentées ont mis en évidence la fragilité de ce secteur d'activité. Ce dossier est donc devenu, au fil du temps, une préoccupation de premier plan pour le gouvernement du Québec, pour la Fédération des commissions scolaires du Québec et pour l'ensemble du réseau scolaire québécois.

Dans ce cadre, le gouvernement dévoilait au cours du mois d'octobre 2007 son Plan québécois des infrastructures 2007-2012. Par cette mesure, il annonçait qu'il augmentait de façon significative, et ce, dès 2007-2008, les budgets d'investissement consacrés à l'entretien et à la réfection de l'ensemble des infrastructures publiques.

Du même souffle, il reconnaissait que les gouvernements qui se sont succédés au cours des trente dernières années ont négligé d'investir suffisamment au chapitre de l'entretien des bâtiments publics et qu'un important redressement de la situation s'imposait dans tous les réseaux publics.

Ainsi, pour le réseau des commissions scolaires, l'ampleur du déficit d'entretien accumulé du parc immobilier a été estimée en 2007 à 1,9 milliard de dollars.

69 commissions scolaires gèrent actuellement un peu plus de 3500 bâtiments publics répartis dans toutes les régions du Québec.

Il faut noter que le financement lié aux budgets d'investissement des commissions scolaires servant aux réfections majeures des immeubles provient de transferts annuels du gouvernement provincial. Ainsi, celui-ci injectera, au cours des cinq prochaines années, des sommes

additionnelles qui devront servir exclusivement à remplacer les composantes défectives des bâtiments. Le gouvernement prévoit que le déficit d'entretien des infrastructures publiques devrait être entièrement résorbé d'ici 15 ans si l'on maintient le même niveau d'investissement que celui prévu dans le plan annoncé.

Dans les faits, ce sont 2,4 milliards de dollars qui seront consacrés aux investissements d'ici 2012 dans les commissions scolaires du Québec, et ce, pour résorber le déficit d'entretien et pour maintenir en bon état les immeubles scolaires; cela représente 495,9 millions de dollars par année à compter de 2008-2009. Pour mesurer l'ampleur des mesures annoncées, il suffit de noter qu'en 2004-2005 le budget annuel consacré au maintien des bâtiments dans le réseau scolaire était de 117,8 millions de dollars (voir le graphique à la page suivante).

De toute évidence, ces budgets additionnels étaient très attendus par le réseau des commissions scolaires, particulièrement par les gestionnaires des immeubles qui ont la responsabilité de leur entretien.

L'état du parc immobilier des commissions scolaires

En ce qui a trait à l'état actuel du parc immobilier scolaire, il faut noter que 69 commissions scolaires gèrent actuellement un peu plus de 3500 bâtiments publics répartis dans toutes les régions du Québec.

Conséquemment, elles sont responsables de la construction, des améliorations, de la réparation et de l'entretien des écoles et des centres du réseau scolaire public requis pour l'exercice des activités éducatives au primaire et au secondaire, pour l'éducation des adultes et pour la formation professionnelle.

Par ailleurs, la majorité des immeubles scolaires ont été construits durant les années 50 à 70, et par le fait même de nombreuses composantes importantes de ces bâtiments sont désuètes ou sont sur le point de l'être. C'est donc dire qu'il faudra remplacer plusieurs toitures, fenêtres, portes extérieures, systèmes de chauffage,

etc., au cours des prochaines années, touchant ainsi un très grand nombre de bâtiments scolaires.

Il faut noter toutefois que, malgré les reportages télévisuels parfois alarmistes concernant l'état de vétusté de certains immeubles scolaires, on constate plutôt que la très grande majorité des écoles publiques ont été maintenues en assez bon état, et ce, malgré un contexte budgétaire difficile.

Programmes rigoureux d'entretien

Ajoutons que dans ce contexte de rareté des ressources financières, la très grande majorité des commissions scolaires ont mis en place, au cours des dernières années, des programmes rigoureux d'entretien préventif et de vérification de l'état de leurs bâtiments, permettant ainsi de ralentir de façon significative la détérioration inévitable de certaines composantes, mais permettant surtout d'assurer une gestion sécuritaire et efficiente des écoles et des centres du réseau scolaire québécois.

Une multitude de chantiers... en faveur de la réussite éducative

Que ce soit pour répondre à divers besoins d'aménagement en lien avec la réforme scolaire, en passant par l'implantation de multiples projets d'embellissement de cours d'écoles ou les nombreux travaux relatifs au maintien en bon état des bâtiments ou enfin la réalisation de projets d'économie d'énergie, les commissions scolaires ont réalisé avec succès un très grand nombre de chantiers au cours des dernières années.

Par ailleurs, les importants budgets additionnels qui seront consacrés à la réfection des immeubles scolaires au cours des prochaines années exigeront de nouveau des efforts considérables des gestionnaires et du personnel concernés afin de répondre à l'ensemble des demandes des établissements scolaires et aux diverses exigences gouvernementales.



Jean Dumas
Conseiller en ressources matérielles à la FCSQ
jdumas@fcsq.qc.ca

Selon M. Gilles Marchand, de la Direction de l'équipement scolaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : « C'est tout près de 2000 interventions correctives sur les composantes défectueuses des bâtiments scolaires qui seront réalisées au cours de l'été et de l'automne 2008 dans tout le réseau scolaire, et ce, grâce aux investissements effectués dans le cadre du Plan québécois des infrastructures. »

Par ailleurs, l'expertise développée au cours des dernières années dans le réseau scolaire partout au Québec, au niveau de la gestion des immeubles, permettra sans doute aux commissions scolaires de relever les nombreux défis qui se profilent, et ce, pour le bénéfice des élèves et des divers intervenants des écoles publiques.

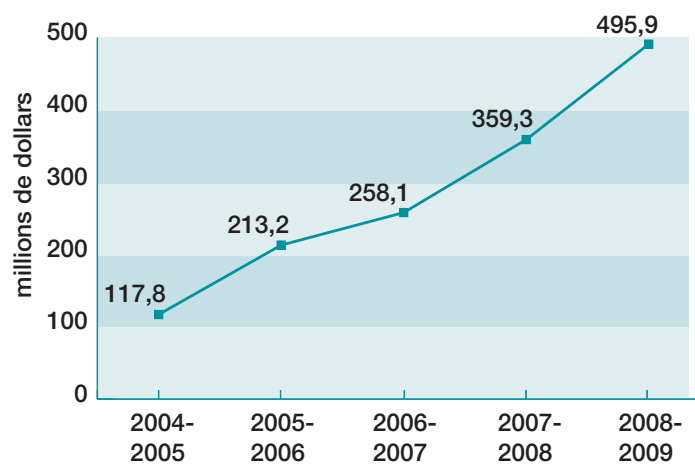
Car les commissions scolaires ont aussi pour mission d'optimiser le maintien en bon état des bâtiments scolaires et tout comme le souligne le président de la Commission professionnelle des ressources matérielles de l'ACSQ, M. Charles-Édouard Gagnon, qui représente l'ensemble des gestionnaires de parc immobilier

des commissions scolaires du Québec : « Il faut toujours se rappeler que la réussite éducative passe également par l'aménagement et le

maintien de conditions environnementales qui favorisent une offre de service de qualité. »

Réfection majeure des bâtiments

Évolution des investissements dans le réseau des commissions scolaires du Québec



Données fournies par la Direction de l'équipement scolaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Lancement de la 20^e édition de la Campagne de sécurité dans le transport scolaire

20^e édition
Campagne de sécurité dans le transport scolaire

Le lancement de la 20^e édition de la Campagne de sécurité dans le transport scolaire s'est déroulé le 1^{er} février, à Montréal. À la dernière rangée, à gauche, Gaston Lemay, président de l'Association du transport écolier du Québec, François Ouimet, adjoint parlementaire de la ministre des Transports et député de Marquette, la porte-parole de la campagne Annie Brocoli, Josée Bouchard à l'extrême droite, vice-présidente de la FCSQ, des partenaires de la campagne, la commissaire de la circonscription Saint-Louis—Mile End, membre du comité exécutif et membre du comité consultatif sur le transport scolaire, Louise Mainville, avec les élèves de l'école Le Plateau de la Commission scolaire de Montréal et l'enseignante, Cathy Desaulniers.



OSA Images/CHD